

***Mondialisation, langues et identité(s) nationale(s)
en Algérie, quels choix s'offrent à nous?***

**GRINE Nadia
(Université d'Alger)**

Avec les indépendances, les nouveaux Etats ont été confrontés au problème délicat du choix de la ou des langues officielles parmi les différentes langues en présence. Ils se trouvaient tous dans la même situation: la langue de l'ex-colonisateur assurant toutes les fonctions formelles et une ou plusieurs langues autochtones minorées occupant les sphères de l'informel. Deux positions extrêmes étaient alors possibles. Les choix linguistiques s'inscrivant dans des cadres plus généraux de choix de projets de sociétés, ils étaient liés à des choix identitaires. Il s'agissait pour ces Etats de trouver dans l'urgence une réponse à la question : « vers quel type de société s'oriente-t-on du point de vue linguistique, mais aussi du point de vue culturel et idéologique ? »

Deux types d'identité pouvaient alors être visés à travers tout choix linguistique.

- Une identité moderne dont le modèle est la France et dont le véhicule linguistique est la langue française adoptée comme langue officielle. C'était le choix linguistique de plusieurs pays africains dont le plus représentatif est peut être le Sénégal.

Il est clair que cette démarche n'est pas la mieux indiquée. D'ailleurs, elle n'a pas tardé à montrer ses limites: l'une de ses conséquences est le repli de plus en plus grand des langues nationales sur elles-mêmes, leur exclusion de toute forme de participation au développement, chose qu'elles ne peuvent (selon cette conception) de toute façon pas assumer, leur rôle se limitant à l'expression de la culture traditionnelle, résolument incompatible avec la culture moderne.

Pour résumer, nous dirons, reprenant KAZADI que « la langue française dans cette conception reste, principalement la langue du développement et les langues nationales consignées dans un rôle identitaire. De la sorte, langues nationales et identité nationale d'un côté français et développement de l'autre, paraissent maintenus comme des termes d'une même opposition» (position assimilationniste). L'étude de cette dernière a montré que l'exclusion des langues nationales de l'enseignement, influe négativement sur l'apprentissage même de la langue française, seule langue de l'enseignement et langue officielle de l'Etat, quoi que langue étrangère.

-Une identité authentique dont le véhicule est une ou plusieurs langues nationales. Il s'agit de ce que KAZADI appelle «la position intégrationniste selon laquelle les langues africaines sont non seulement les seules qui soient aptes à exprimer la sensibilité et l'identité culturelle africaines (mais aussi) qui soient à même d'enraciner profondément le développement et l'ouverture sur le monde moderne ».

Les langues africaines,« (...) sources d'auto-développement dont les valeurs et l'organisation viennent des entrailles des cultures africaines (...) » sont, selon cette conception, la pierre angulaire du génie des peuples africains. Seul ce genre de développement peut permettre un réel développement de l'Afrique, « un développement qui permet de concilier les aspirations vers un mieux-être économique et social avec le maintien et l'approfondissement de notre génie propre, de notre identité » .

Cependant, les deux choix avancés sont, selon cet auteur, des choix dangereux. Aussi séduisante que peut paraître la deuxième hypothèse pour les esprits nationalistes de certains dirigeants africains, son adoption n'est pas moins périlleuse que celle de la première hypothèse dont les effets néfastes nous semblent évidents.

Ainsi, le choix le plus serein semble être celui d'une double appartenance identitaire et culturelle portée par un double patrimoine linguistique. C'est ce que N. KAZADI appelle «l'alliance», concept que l'on retrouve chez POIRIER sous le nom d'«hétéroculture».

- Qu'en est-il de l'Algérie ?

Au départ le problème posé était de savoir si la langue arabe, langue nationale et officielle de l'Etat indépendant était à même de conduire, seule, au développement. Pour l'Algérie, un certain enthousiasme outrancier jouait en faveur d'une politique

linguistique allant dans le sens d'une réponse positive à la question posée. Le rêve indépendantiste ou l'utopie d'une indépendance complète, dont l'arabisation serait le volet culturel, faisait de l'Algérie l'un des pays optant pour la position intégrationniste (du moins théoriquement). Le choix de la langue arabe comme

langue nationale officielle traduisait la volonté, pour cet Etat, d'évoluer librement et de façon autonome, sans être assisté par l'ex-colonisateur ni par sa langue. Il fallait donc à tout prix s'affranchir de ce qui pouvait rappeler l'existence du colonisateur. Le français étant considéré, alors, comme la langue du colonisateur d'abord et avant tout était à bannir.

Cependant, en dépit du choix linguistique adopté in vitro, le français avait encore de beaux jours devant lui. L'Algérie indépendante se trouvant dans l'incapacité de fonctionner immédiatement en langue arabe, puisque la majorité des cadres de l'époque étaient francophones, était obligée de se servir de la langue française. L'Etat voulait, en fait, continuer à fonctionner en langue française en attendant de former des cadres arabophones aptes à prendre le relais et d'arabiser les cadres francophones ainsi que les institutions. Ainsi, même si «l'arabisation était parfois présentée comme la réintégration au sein d'un monde qu'on aurait quitté, la pratique l'inscrivait comme un élément à restituer au sein d'un multilinguisme déjà imposé par les faits, et reproduit par les structures établies après L'indépendance».

C'était pourtant pour l'Algérie une affaire de quelques années au bout desquelles on aurait complètement effacé toute trace d'une colonisation traumatisante et au bout desquelles on aurait réalisé cette indépendance culturelle tant espérée. Des efforts considérables ont été faits dans ce sens. Mais loin d'avoir conduit aux résultats escomptés, cette arabisation n'a touché que les secteurs de l'idéologie, de l'éducation, de l'administration. La généralisation de l'utilisation de

la langue arabe n'a été et n'est toujours qu'un slogan que nul ne prend très au sérieux.

En fait, ce projet linguistique a divisé la scène linguistique algérienne en deux grands secteurs: le secteur économique, scientifique, technique fonctionnant en langue française, et le secteur éducatif, culturel, idéologique et administratif, fonctionnant en langue arabe, les deux secteurs étant plus ou moins maintenus séparés. Ce partage des sphères de la vie publique entre arabophones et francophones, au départ satisfaisant pour les uns et les autres, n'allait pourtant pas tarder à être discuté et l'équilibre fragile à être rompu. Le mécontentement des uns et des autres commence à se faire sentir. Des arabophones qui se sentent exclus des plus importantes compétitions sociales, qui se retrouvent au chômage (le secteur du travail n'étant pas réellement arabisé), qui n'ont pas accès à une information scientifique spécialisée (non disponible en langue arabe), des francophones montrés du doigt, traités de «hisbfrança» (les tenants du parti de la France) et écartés de la sorte de tout projet culturel, éducatif ou idéologique, car considérés comme des gens qui ont, d'une certaine manière, trahi les valeurs de la Nation en optant pour la langue française comme langue d'expression, voilà donc l'état des lieux qui a succédé aux premières tentatives, plus ou moins réussies, d'arabisation (1962; 1979).

Les années 80 ont été marquées par un grand tournant dans l'histoire du bilinguisme arabe / français en Algérie. L'Etat, beaucoup plus attentif aux revendications des arabophones (d'ailleurs légitimes) qu'aux réticences de leurs adversaires, avait opté pour des mesures drastiques en faveur d'une véritable arabisation, efficace et

généralisée. Cette nouvelle phase du conflit linguistique algérien a ouvert la porte à une guerre arabe / français encore plus virulente. Et la question concernant l'aptitude ou pas de la langue arabe à conduire seule au développement a été reposée. Mais l'opposition des francophones, qui se sentaient de plus en plus menacés par les mesures prises en faveur de l'arabisation, ne pouvait en rien stopper cette machinerie. Ainsi, au niveau de l'enseignement par exemple, cette période a connu l'instauration de l'école fondamentale (en 1980) totalement arabisée.

On est passé d'un enseignement totalement francophone hérité de la colonisation (où l'arabe était enseigné comme matière), à un enseignement optionnel arabophone ou bilingue, pour arriver

enfin à un enseignement arabophone généralisé (où le français devient simple matière enseignée). Le baccalauréat bilingue est supprimé en 1989 suite à une grève des enseignants lancée à l'appel d'un comité arabiste.

Durant toute cette période l'arabisation a connu son apogée! Cet état allait durer au delà même d'une date charnière: 1988 date de l'ouverture politique.

Mais, si jusque là l'arabisation avait connu un essor réel (sur le plan de l'application), la troisième phase du conflit linguistique algérien allait lui donner une autre couleur. Les années 90 ont connu le recul de l'arabisation, fortement critiquée et parfois même présentée comme étroitement liée à l'intégrisme islamiste. Plusieurs amalgames ont été faits entre arabisation, échec scolaire, terrorisme. Mais les arabophones ont poursuivi leur combat qui devient presque purement idéologique. La perte en matière d'avancée effective s'est vue

compensée par un renforcement législatif. En effet, «la généralisation de l'utilisation de la langue arabe» est passée d'une simple résolution adoptée par le FLN en 1980 à l'état d'une loi votée par le Parlement en 1990.

L'idéologie étant l'apanage des arabophones, les textes de loi sur l'arabisation ne manquaient pas de voir le jour de façon insistante comme pour rappeler à l'ordre. Le texte de 1996, promulguant la généralisation de l'utilisation de la langue est une parfaite illustration du caractère solennel de ces textes de loi. «Il stipule notamment qu'à la date du 5 juillet 1998 (et en l'an 2000 pour l'enseignement supérieur), les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique». Et de préciser que «l'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite».

Et pourtant, cette position franchement intégrationniste de l'Etat a toujours été une simple façade d'une position plus mitigée. En fait, les textes sur l'arabisation étaient sans réelle conséquence sur la réalité des choses. «Le retour périodique de ces mesures radicales témoigne de leur inefficacité», estime à juste titre G. GRANGUILLAUME. En effet, si l'on prend l'exemple de l'arabisation de l'enseignement supérieur, l'échéance est d'abord fixée pour 1997 (loi de 1991), puis repoussée à l'an 2000 (loi 1996). Il faut cependant noter qu'à l'état actuel des choses (en l'an 2004) cet objectif est loin d'être atteint (mis à part pour ce qui des sciences humaines).

En réalité, si le statut officiel du français est insignifiant (dans les textes de loi, cette langue n'est même pas nommée, elle est citée à travers le syntagme générique: langues étrangères), ce dernier a toujours eu un statut de facto très important, les secteurs les plus puissants, les plus importants ayant résisté à l'arabisation (économie, hydrocarbures, technologie).

Ce qui caractérise le mieux notre pays semble être ce que KAZADI a appelé l'alliance ou en tout cas un état proche de cette alliance préconisée par cette dernière. Si officiellement, la langue arabe est reconnue seule langue nationale officielle, si on considère que cette langue est non seulement tout à fait à même de conduire seule au développement mais qu'elle est aussi la seule langue apte à accomplir cette tâche en Algérie, (ce qui rappelle la position intégrationniste), l'état des lieux montre clairement que cette langue, loin de s'accaparer toutes les sphères de la vie publique, se fait assister par le français dans plusieurs domaines. Plus que cela, si l'on observe le partage des domaines, on voit bien que les sphères relatives au développement sont accaparées par le français (langue exclusive du secteur économique, hydrocarbure, technologie) alors que l'arabe est lié aux sphères relatives à l'identité, ce qui rappelle plutôt la position assimilationniste.

Peut-on parler d'une position assimilationniste masquée par une idéologie et une politique linguistique de type intégrationniste, ou tout simplement d'alliance entre arabe et français pour atteindre le développement? La réponse à cette question n'est pas évidente. Il est clair que la position algérienne est un compromis entre les deux positions extrêmes, mais il semblerait que ce compromis, loin d'être étudié et assumé officiellement

comme tel, est une sorte de résultat imprévu d'une politique linguistique mal menée si ce n'est un résultat voulu et logique d'une politique linguistique vicieuse, qui, dès le départ, jouait sur terrain double: produire, sur l'arabisation, un discours flatteur et plein d'espoir car prônant l'égalité des chances et la démocratisation du savoir, discours destiné aux couches sociales défavorisées, et déployer tous les moyens pour maintenir la langue française dans les secteurs clés de l'économie nationale afin d'en écarter les enfants de la masse concernés par l'arabisation, et du fait ne maîtrisant pas le français. «L'examen détaillé des structures d'enseignement, des systèmes de sélection scolaire à ses différents degrés, montre bien que la langue française, dans un contexte d'arabisation de l'enseignement joue comme un moyen de sélection au bénéfice des couches sociales favorisées», note G. GRANDGUILLAUME, spécialiste des questions linguistiques au Maghreb.

Or, qu'est-ce que l'alliance préconisée par KAZADI? Nous avons évoqué le cas où les langues nationales et le français se côtoyaient sans pour autant fonctionner en termes de coopération (premier cas), ce qui donne lieu à un «(...) affrontement entre les deux langues, attitude jugée irréaliste, et suicidaire pour les deux langues » par N. KAZADI qui appelle donc à une alliance au véritable sens du terme. Dans cette alliance « l'identité et le développement, l'une et l'autre ne s'excluant plus mais se complétant désormais », doivent mener ensemble les peuples africains vers un avenir meilleur. Autrement dit, nous ne pouvons parler d'alliance que si l'une et l'autre langue sont convoquées à la fois pour des projets de développement et pour la construction identitaire.

La voie que KAZADI préconise pour cette alliance linguistique et identitaire est celle d'un aménagement de leurs relations (les langues en question), voire d'une solidarité entre elles pour le développement, voie du réalisme et de la sagesse».

Ainsi définie, l'alliance reste un objectif à atteindre plutôt qu'une réalité actuelle. Même si le français et l'arabe cohabitent sur le territoire algérien, il semble erroné de parler de «solidarité» entre les deux langues, ni même de contact pacifique. Nous avons affaire à un véritable affrontement entre arabophones et francophones qui se définissent comme deux catégories distinctes d'Algériens, l'une proclamant l'authenticité, l'autre la modernité, comme deux catégories qui s'opposent et ne se rejoignent pas. Nous sommes donc très loin du modèle idéal des deux élites travaillant côte à côte au service d'un projet de société dont les lignes seraient bien tracées.

Le débat sur les langues ayant depuis toujours été plus passionné que lucide et réaliste, les protagonistes préférant un dialogue de sourds à un dialogue constructif visant à trouver une issue au conflit linguistico-identitaire, on a assisté ces dernières années à une réelle complexification de ses données avec, toutefois, un point positif: un consensus autour de la question de l'alliance langue(s) nationale(s) / langue étrangère.

Il restait, cependant à préciser ce que les uns et les autres entendaient par langue nationale et par langue étrangère. L'accord n'a concerné que la formulation générale du problème, le fond quant à lui est encore matière à débattre.

Les arabophones ont fini donc par accepter la désacralisation de la problématique linguistique, forcés

qu'ils étaient d'admettre l'échec d'une politique linguistique algérienne dont ils étaient les fervents défenseurs. Devant un constat d'échec (réel ou imaginaire), ces derniers se sont vus contraints à revoir leur argumentation, à s'ouvrir sur la possibilité de faire appel à une langue étrangère pour assister la langue arabe dans sa mission de porter le pays vers un mieux être économique social et culturel. Ceci dit, il n'était pas question pour eux de s'avouer vaincus. Si le passage par une langue étrangère importante est obligatoire, autant opter pour l'anglais, estiment les arabophones.

Les francophones ripostent en faisant appel, eux aussi, à un nouvel allier linguistique: tamazight + (un peu plus tard l'arabe dialectal). Chaque groupe attaque désormais son adversaire sur le point angulaire de son argumentation. Au français, langue de développement, les arabistes préfèrent l'anglais, langue de la technicité, de la recherche scientifique, des échanges économiques, en somme, langue de l'efficacité par excellence et raccourci fort recommandable pour quiconque aspire à rattraper le retard, pour quiconque veut se donner la chance de participer à la course menée par les pays développés, à leur tête

Les Etats-Unis, première puissance mondiale. De plus, cette langue a l'avantage, pour nous, d'être historiquement neutre. Le français quant à lui, estime ce groupe, est une langue à bannir. Il est considéré comme une trace visible d'une dépendance à l'ancien colonisateur, qui par le truchement de cette langue, continue d'exercer sa domination sur nous.

Les francophiles quant à eux, attaquent leurs adversaires sur le point de l'authenticité (point essentiel de leur argumentation). Ils estiment que l'authenticité ne peut

être portée que par des langues algériennes. Or, les seules langues algériennes sont, toujours selon eux, tamazight (langue des origines et de ce fait, considérée comme la langue algérienne par excellence) et les différents dialectes de l'arabe dits «arabes algériens».

Quant à l'arabe classique, il est considéré par ces derniers comme une langue non algérienne, comme une langue importée. Les francophiles appellent à la restauration des langues nationales, langues qui devraient, selon eux, suppléer à l'arabe classique considéré pourtant par leurs adversaires comme la langue algérienne par excellence, comme la langue la plus à même d'exprimer l'identité de l'Algérien, son authenticité, car la langue de sa religion, l'Islam, et la seule langue de culture de l'Algérie pré-coloniale.

Quant au français, les défenseurs de cette langue présentent un argument non moins valable que celui présenté par leurs adversaires en faveur de l'anglais: ils estiment, à raison, qu'il faut tenir compte du paysage linguistique algérien. La présence du français sur le sol algérien ne date pas d'hier. Sa présence remonte à la conquête de l'Algérie, en 1830, voire à une date antérieure. Il est donc irréaliste de faire abstraction de cela, d'effacer plus d'un centenaire d'existence d'une langue. Dans ce sens, le français doit être considéré comme un butin de guerre plutôt que comme la trace d'un passé honteux. Le français est déjà un acquis, des efforts considérables ont été faits pour que cette langue soit enseignée comme langue seconde. Cette langue a fait son chemin depuis l'indépendance. Il n'est donc pas sage de faire table rase de tout cela, et de recommencer à zéro avec l'anglais.

Voilà donc ce à quoi a abouti le conflit linguistique en Algérie: à une guerre linguistique opposant l'arabe au français a succédé une guerre linguistique opposant deux blocs linguistiques: arabe / anglais d'un côté, français / tamazight + (arabe dialectal éventuellement), de l'autre. Telle est la schématisation la plus à même de rendre compte de la réalité linguistique actuelle. Il faut néanmoins préciser qu'il s'agit d'une schématisation, donc d'une simplification d'une réalité linguistique dans les faits beaucoup plus complexe.

Il faut noter que chacune des composantes du conflit linguistique algérien a connu des moments de gloire (ou du moins un redressement de sa situation) à une période donnée. Les arabophones ont, pendant un moment, réussi à marquer un point en imposant l'anglais comme langue seconde au même titre que le français et ce dès la quatrième année du primaire et au choix de l'élève. Cependant, cette expérience a été un échec. Le nombre des élèves ayant choisi l'anglais était insignifiant par rapport à ceux qui avaient opté pour le français. Ceci peut s'expliquer par le scepticisme des parents (car c'est eux qui choisissent à la place de leurs enfants), peu confiants devant cette nouvelle mesure prise à la légère, sans grande préparation.

Les francophones / amazighophones, ont de leur côté, marqué un point en permettant la reconnaissance officielle de la dimension amazigh comme partie intégrante de l'identité algérienne. Ils ont, par ailleurs, marqué un grand point en faveur du français, dont l'apprentissage se fera désormais dès la deuxième année du primaire et ce suite à la réforme de l'enseignement primaire proposée par la commission Benzaghoul, et mise en application dès cette année (2003-2004).

Et la mondialisation dans tout cela? Depuis quelques années la question du rapport langue / développement est posée en d'autres termes: on ne s'interroge plus sur la langue du développement tout court, mais sur la langue de la mondialisation. Le développement a désormais, un nom, un visage, une langue ; il s'appelle mondialisation, se présente sous le visage d'une économie libérale dite l'économie de marché et parle anglais. C'est d'ailleurs ce qui a joué en faveur de l'introduction de l'anglais comme langue seconde au niveau du primaire en Algérie.

En effet, la mondialisation à laquelle l'Algérie, tout comme un grand nombre de pays, a adhéré est la nouvelle donnée, et non des moindres, qui caractérise le conflit linguistique algérien. Cette nouvelle donnée est à la fois un sérieux argument en faveur de l'anglais et un argument important contre cette même langue. En effet, si cette mondialisation est imposée comme une fatalité (et la langue anglaise à travers elle comme une nécessité première), elle est en même temps décriée, critiquée, voir diabolisée par un nombre important de penseurs, économistes, intellectuels de par le monde. Les craintes formulées quant à l'avenir des Etats-nations, quant à l'avenir des identités nationales ne sont pas sans fondement. On craint une uniformisation du monde, une assimilation progressive, et on ne peut plus dangereuse, au modèle culturel hégémonique: le modèle américain, assimilation accentuée par l'adoption de l'anglais comme langue essentielle d'échange! Si l'on croit l'hypothèse Sapir et Whorf, cela ne peut être que nuisible pour l'avenir de l'humanité, car, imposer une langue unique c'est imposer une vision unique du monde, une pensée unique. Or, cet état de fait risque de retarder l'humanité dans sa recherche de la vérité objective (recherche

scientifique), car le chercheur est toujours prisonnier des catégories que lui offre sa propre langue, vision du monde partielle, comme toute autre langue. La langue du chercheur le retarderait en même temps qu'elle l'assisterait dans sa recherche. Et la meilleure façon de s'affranchir des barreaux de sa propre langue consisterait à apprendre d'autres langues, de préférence, très différentes de sa langue maternelle (systèmes linguistiques fonctionnant différemment).

Opter pour la langue française nous semble donc plus judicieux. Cela permet de faire barrage à cette montée en puissance de l'anglais et de son aura culturelle, dont l'état actuel est nous semble que plus que jamais, les grands regroupements linguistiques sont à bénir, car c'est uniquement de cette façon que nous pouvons sauver la diversité, les identités nationales et supranationales, chose nécessaire, nous semble-t-il pour préserver un équilibre mondial déjà très fragile. C'est d'ailleurs la position affichée ouvertement par l'actuel Président de la République, M. BOUTEFLIKA, qui ne manque pas de s'exprimer en langue française (attitude qui va jusqu'à choquer certains) et dont la présence au dernier Sommet de la francophonie tenu à Beyrouth demeure un acte hautement symbolique.

Il va de soit qu'une telle position, par rapport à la langue française, lorsqu'elle émane de la plus haute autorité de l'Etat ne peut qu'apporter du changement dans les attitudes communes vis-à-vis de cette langue. Comme le souligne P. BOURDIEU, « par le fait de dire les choses avec autorité, c'est-à-dire à la face de tous et au nom de tous, publiquement et officiellement, il les arrache à l'arbitraire, il les sanctionne, les sanctifie, les consacre,

les faisant exister comme dignes d'exister, comme conformes à la nature des choses, comme «naturelles» ». Même si la position officielle de notre pays par rapport aux langues reste constante, plusieurs indices montrent que la direction à suivre en matière de langues est nettement en faveur d'une ouverture de plus en plus grande sur la langue française.

Outre les deux indices cités, on peut parler aussi de la multiplication des écoles privées francophones ainsi que de la réforme de l'enseignement primaire qui donne à la langue française une place de premier choix: langue enseignée à partir de la deuxième année du primaire.

Références

- BOURDIEU P., Ce que parler veut dire, Paris: Fayard, p.137, 1982

-GRANGUILLAUME G., Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris: Maisonneuve et Larose, 1983.

-, «Le Maghreb confronté à l'islamisme, Arabisation et démagogie en Algérie», in Le Monde diplomatique, février 1997

-GRINE N., Les rapports d'un groupe d'adolescents algériens à la langue française, Mémoire de magister, soutenu en 2001, Université d'Alger, sous la direction de M. L. Maougal.

-KAZADI N., L'Afrique afro-francophone, Paris: Didier-Erudition, 1991

-Loi n° 91- 16 du 16 janvier 1991 portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Journal

Officiel de la République Algérienne n° 03 (16/01/1991).

-Les dates de l'arabisation, in Le Web de l'Humanité, article paru le 3 juillet 1998.

-MANZANO F. , «La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb: contacts, ruptures et problématique de l'identité », in Le français au Maghreb, actes du colloque d'Aix en Provence, pp.173- 185, sept., 1994- 1995

-MOATASSIME A., Arabisation et langue française au Maghreb, Paris: PUF, 1992

-SCHAFF A., langage et connaissance, Paris: Antropos, 1969.